

## Programme Gradué Sciences des religions



### **Appel à candidatures : Bourses d'excellence à destination des étudiants de M1 et de M2 du Programme Gradué PSL Sciences des religions**

Le Programme Gradué Sciences des religions de l'Université PSL lance un appel à candidature pour **trois** bourses d'excellence pour l'année universitaire 2020-2021 : **1 bourse en 1<sup>re</sup> année de master (M1) et 2 bourses en 2<sup>e</sup> année de master (M2).**

Chaque bourse est de **1000 euros par mois sur 10 mois** (de septembre 2020 à juin 2021 ou d'octobre 2020 à juillet 2021).

#### **Critères d'éligibilité :**

Seuls les étudiants inscrits dans l'un des établissements-composantes de PSL et admis en M1 ou M2 sur les deux premières sessions de candidature (soit celle du 25/02 au 24/04 2020 et celle du 25/05 au 25/06 2020) au titre de l'année universitaire académique 2020/21 dans l'un des 4 masters PSL affiliés au Programme Gradué Sciences des religions peuvent candidater :

- Master Sciences des religions et sociétés.
- Master Philosophie (uniquement les parcours « Philosophie et religion » et « Histoire de la philosophie »).
- Master Civilisations, culture et sociétés.
- Master Études asiatiques.

Les candidats doivent avoir des intérêts scientifiques (notamment en ce qui concerne leur projet de recherche) qui correspondent à ceux du Programme Gradué Sciences des religions (voir ci-dessous) et seront donc considérés comme s'affiliant à ce PG (<https://www.psl.eu/programmes-gradues/programme-gradue-sciences-des-religions>).

#### **Critères de sélection :**

Le critère principal pour accorder la bourse sera l'excellence du dossier académique et du projet de recherche. Un projet de mobilité internationale entrante ou sortante peut également être un atout.

### Modalités de candidature :

Les dossiers de candidature doivent être adressés par courriel, sous format PDF et en un seul fichier, jusqu'au 9 juillet 2020 à 10h à l'adresse suivante : [sylvio.defranceschi@ephe.psl.eu](mailto:sylvio.defranceschi@ephe.psl.eu)

Ils comprennent :

- 1) Une lettre de candidature détaillant l'adéquation des intérêts scientifiques du candidat avec ceux du PG (voir les thématiques du PG à la fin de l'appel à candidature) et les raisons pour lesquelles le candidat aurait particulièrement besoin de cette bourse pour réaliser ses études.
- 2) Un projet de recherche de deux pages maximum pour les candidatures de M1 et de quatre pages maximum pour les candidatures de M2.
- 3) Un CV ainsi que les relevés de notes de licence, le cas échéant les bulletins de classes préparatoires aux grandes écoles, et, pour les candidats aux bourses de M2, les relevés de notes du M1.

Les candidats devront aussi faire transmettre une lettre d'évaluation de leur tuteur, mais cette lettre doit être adressée directement par le tuteur à l'adresse électronique ci-dessus indiquée.

 *Tout dossier incomplet ou soumis hors délais ne sera pas évalué par la commission.*

Le jury procédera à l'établissement d'une liste d'admissibilité qui sera rendue publique le 10 juillet 2020 au soir. Les candidats retenus seront auditionnés le 13 juillet 2020 par visioconférence (conformément à l'**ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19**). L'audition consiste en un oral de 10 mn (présentation du parcours universitaire et scientifique du candidat et présentation du projet de recherche), suivi de 10 mn d'entretien avec le jury.

### Conditions d'octroi :

En acceptant la bourse, les lauréats s'engageront à ne pas demander d'aménagement de scolarité et à mener leur année scolaire à terme. Le lauréat de la bourse de M1 pourra se porter candidat l'année suivante pour une bourse de M2.

### Contact & informations :

Pour toutes questions : [sylvio.defranceschi@ephe.psl.eu](mailto:sylvio.defranceschi@ephe.psl.eu)

Plus d'informations sur les programmes gradués de PSL : <https://www.psl.eu/les-programmes-gradues-de-psl>

### Axes principaux de recherche du PG :

1. **Normes religieuses et pratiques socio-économiques** : il s'agit d'étudier l'impact des croyances religieuses sur les pratiques économiques et financières. Cet axe correspond à des attentes très actuelles (études sur la finance islamique). Il réexplore aussi d'anciennes problématiques, comme les rapports entre protestantisme et capitalisme ou la confrontation des religions juive et chrétienne à la question de l'usure.
2. **Croyances et éthique** : il s'agit d'explorer la place du religieux dans les débats contemporains sur la bioéthique. Une place importante est faite également à l'étude de la genèse des morales religieuses et à l'histoire de la confrontation, en catholicisme notamment, entre différents systèmes de morale. L'étude des casuistiques religieuses s'inscrit naturellement dans cet axe.
3. **Religions, politique et violence** : les religions ont une place essentielle dans la construction des sociétés humaines, notamment en ce qui concerne la structuration du pouvoir politique. Il s'agit ici d'étudier les modes de légitimation du pouvoir politique par l'autorité religieuse ou encore de s'intéresser à la place du religieux dans les processus d'exaspération de la violence sociale ou au contraire de son apaisement par le disciplinement des consciences.
4. **Pratiques rituelles et espaces religieux** : cet axe a une double dimension anthropologique et archéologique. Il s'intéresse aux rituels, aux performances religieuses et à leurs contextes sociaux et matériels. Une attention particulière est accordée aux espaces qui accueillent l'exercice de la religion. Les études consacrées à l'histoire de l'architecture religieuse s'inscrivent logiquement dans cet axe.

5. **Religion dans la vie quotidienne et savoirs du quotidien** : il s'agit d'étudier l'impact des normes et prescriptions religieuses sur la vie quotidienne dans les sociétés humaines. Toutes sortes d'activités quotidiennes ou d'aspects de la vie quotidienne peuvent être encadrées par le religieux : la nourriture, l'hygiène, la santé, le sport, le jeu, ou encore les pratiques proprement religieuses dans l'espace privé.
6. **Croyances, sciences et mondes du savoir** : cet axe entend étudier la constitution des savoirs scientifiques dans leur rapport à la religion, à l'instar de la médecine ou de l'astronomie, l'histoire des savoirs et des techniques qui entendent favoriser les interactions entre mondes visible et invisible, comme les pratiques magiques ou mantiques, ou encore l'histoire des savoirs théologiques institutionnellement structurés.
7. **Techniques de persuasion et techniques spirituelles** : il s'agit ici d'étudier le religieux dans ses rapports avec le développement de stratégies et de pratiques d'adhésion et de mobilisation, comme la rhétorique, l'apologétique, la prière, la confession, les discours prophétiques et apocalyptiques. Cet axe de recherches entend également s'intéresser au rôle des techniques dans la construction d'une croyance, que ces techniques soient corporelles ou spirituelles (ainsi des exercices spirituels ou des pratiques extatiques et mystiques), à l'usage de la technologie au service du religieux, ou encore aux médias et aux arts quand ils interagissent avec la religion.